

construit des villes minières qui sont administrées comme telles. Elles sont propriétaires des services de transport dans la région. C'est notre dernière chance, à mon avis. Je sais que le National-Canadien a fait du bon travail l'an dernier. Il a réalisé un bénéfice pour la première fois depuis des années. Il a simplifié ses opérations. Il n'est pas encore trop tard pour nous, à mon sens, d'examiner si nous devrions fournir au National-Canadien l'occasion de s'établir dans cette région et d'y détenir au moins 300 milles de voie ferrée du chef des Canadiens.

Les transports jouent un grand rôle dans la mise en valeur d'une région. Si le National-Canadien s'y installait, étant donné les moyens et les spécialistes en recherches dont il dispose, et s'il établissait cette voie ferrée, il pourrait mettre cette région en valeur dans l'intérêt des Canadiens. Pour ma part, je pense qu'on devrait encore étudier cette proposition. Je ne pense pas que nous devions même livrer la région pour cinq ans entre les mains de gens dont le principal intérêt au Canada ne s'inspire pas du patriotisme ni du désir de mettre le pays en valeur. Leur intérêt consiste plutôt à en extraire les matières premières pour nous les revendre au plus haut prix possible. Voilà mon opinion.

Le délai de cinq ans apporte une modification au bill, toutefois, je n'aime pas l'idée de céder complètement 635 milles de chemin de fer à des gens qui financent la majeure partie de l'entreprise avec des capitaux américains qui, à mon avis, drainent la vie même de l'Amérique du Nord avec ces gisements de minerai de fer.

À mon avis, nous devrions encore songer à fournir au National-Canadien l'occasion d'aller y construire une ligne. Si la ligne cesse d'être rentable plus tard, le fardeau en retombera sur le National-Canadien qui devra payer la note. Le moment est bien choisi, je pense, pour lui ménager l'occasion d'y faire des travaux de mise en valeur. J'espère qu'avant l'adoption du projet de loi, le ministre ou un autre nous dira si l'on a donné au National-Canadien l'occasion d'offrir ses services à ce sujet. Pourrait-il le faire et le ferait-il? Je sais qu'il le pourrait, car il a les installations voulues. Je suis encore d'avis que c'est lui qui devrait aménager cette ligne.

Je voterai pour l'amendement car 5 ans valent mieux que 10, si l'on s'apprête à réserver le territoire sans avoir l'assurance qu'il s'y fera des travaux de mise en valeur relativement au chemin de fer. Cela donne à la société le droit de se réserver cette région en attendant son exploration, et dans 10 ans elle pourra annoncer qu'elle n'y construira pas de chemin de fer. Ayant exprimé mon avis, je ne veux pas retarder la Chambre

[M. Gillis.]

davantage. Toutefois j'espère que vous serez au fauteuil lundi, monsieur le président, quand je soulèverai la question de privilège pour rectifier le compte rendu de la Chambre touchant la première partie du présent débat.

M. Byrne: Dès l'abord je tiens à dire que si les chemins de fer Nationaux du Canada se disposent à entreprendre dans un avenir prochain la construction de grands embranchements, il y a des régions bien déterminées où l'on a établi l'existence de gisements de minerai de plomb, de zinc, etc., et où il faudrait construire ces ramifications. À mon avis, le National-Canadien ne devrait pas être autorisé à s'engager dans le grand nord de la province de Québec pour y construire une voie ferrée alors qu'une autre compagnie a déjà entrepris de le faire.

Si je me suis levé, c'est surtout parce que je déplore de voir les conservateurs décréter que lorsque les partisans du Gouvernement ne sont pas disposés à forcer la libre entreprise à se lancer dans un projet qui n'est pas économique pour le moment, ils ne font ni plus ni moins que sacrifier le Canada et vendre à vil prix nos ressources naturelles à des grosses compagnies américaines. Il semble maintenant que les seules personnes ici qui aient conservé leur confiance dans le capital et qui apprécient tout le bien qu'il fait à notre pays, soient celles qui siègent de ce côté-ci de la Chambre.

M. Bell: Du capital des États-Unis.

M. Byrne: Je pense que le Crédit social conserve une certaine estime pour le capital, et tant qu'ils laissent leur monnaie de singe de côté, je crois qu'ils ont une bonne connaissance des réalités économiques de l'existence.

Certains députés ont parlé de capital des États-Unis. Il est bien certain que des capitaux américains viennent chez nous. Le capital représente une accumulation de travail, et les placements de capitaux dans notre pays ne peuvent qu'élever le niveau de vie de la classe des travailleurs. J'ai d'abord pris connaissance de ce genre de discussion dans la *Tribune* de Toronto. Si les jugements par association se pratiquaient au Canada comme aux États-Unis, on me prendrait probablement pour un communiste. Cette école de pensée a son origine dans le parti progressiste-ouvrier. Il est idiot d'opposer importation de capitaux et exportation de nos ressources. Il s'agit de la mise en valeur de notre pays, et j'en suis.

M. Stuart (Charlotte): Puis-je poser une question à l'honorable député?

M. Byrne: Oui.